



COMMUNIQUÉ DE PRESSE INSEE ÎLE-DE-FRANCE

FEVRIER 2025



Où les Parisiens sont-ils nés ?



Moins d'un parisien sur deux est né en Île-de-France

Un peu moins d'un parisien sur deux est né en Île-de-France

- seulement 30 % des Parisiens sont nés à Paris
- 16 % sont nés dans un autre département d'Île-de-France
- 29 % des Parisiens sont originaires de province ou des DROM-COM
- un quart des Parisiens sont nés à l'étranger

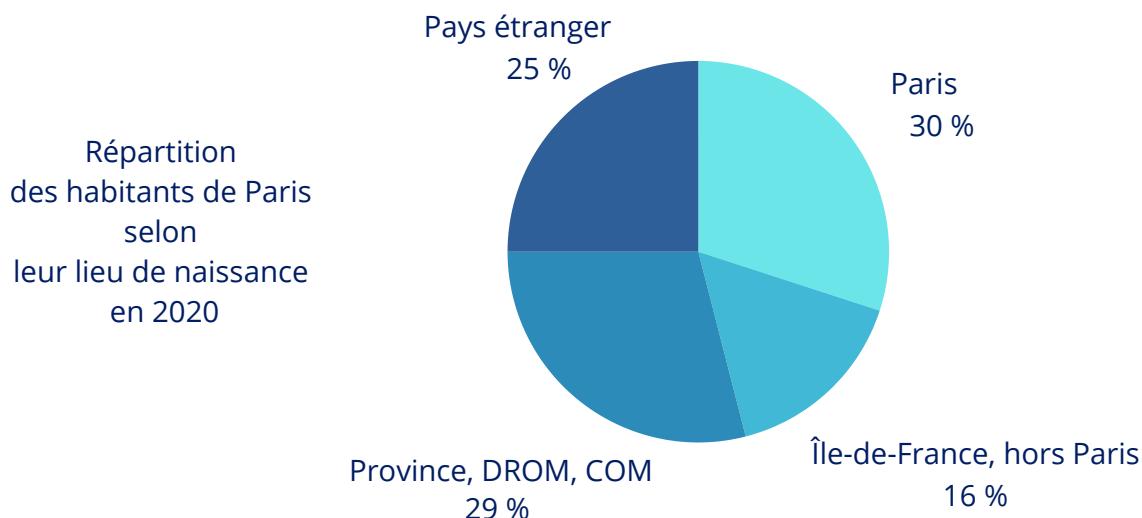
Paris représente une situation classique au regard des autres grandes villes françaises.

En 2020, parmi les 2 146 000 habitants de Paris, seuls 30 % sont nés dans la capitale.

Ce taux se situe dans la moyenne, entre Bordeaux (24 %) et Nice ou Strasbourg (38 %).

Marseille fait figure d'exception avec un résident sur deux natif de la ville.

En 2020, moins d'un Parisien sur trois est né à Paris



L'attractivité de Paris reste limitée pour les natifs franciliens et de province mais relativement forte pour les personnes nées à l'étranger

La capitale accueille 3,2 % des personnes résidant en France. Mais son attractivité diffère selon le lieu de naissance des personnes.

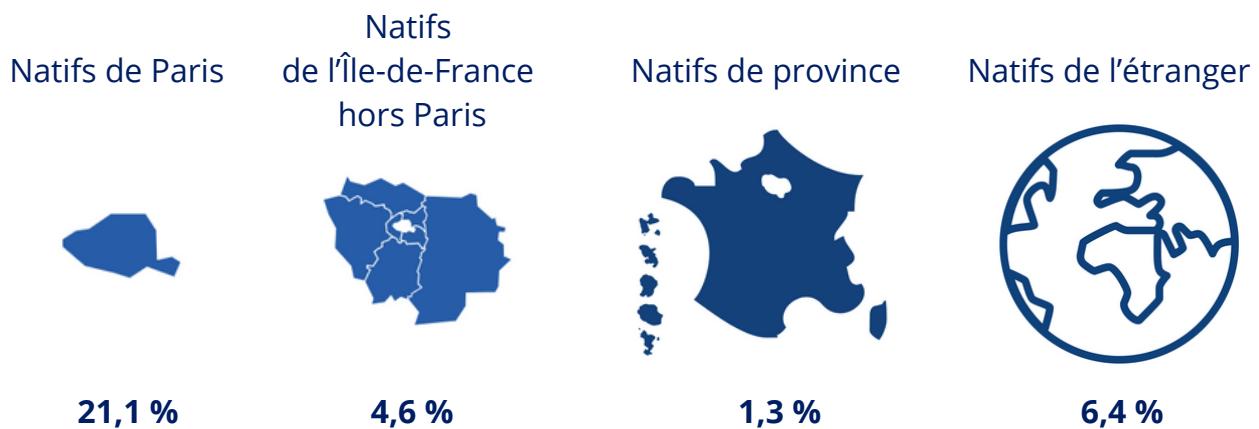
Paris est proportionnellement moins attractive pour les personnes nées en province : seules 1,3 % des personnes nées en province et résidant en France habitent à Paris. Son attractivité est limitée parmi les personnes nées en Île-de-France hors Paris : moins de 5 % vivent dans la capitale.

En revanche, l'attractivité de Paris est relativement élevée pour les personnes nées à l'étranger : la capitale concentre 6,4 % de la population née à l'étranger et vivant en France.

Indice d'attractivité de Paris



- l'attractivité de Paris pour les Franciliens reste limitée
- parmi les provinciaux, les natifs des Alpes-maritimes sont les plus attirés par la capitale
- Paris exerce une forte attractivité sur les personnes nées à l'étranger



Part des personnes nées sur un territoire habitant à Paris parmi ceux résidant en France

Paris accueille une mosaïque de personnes nées à l'étranger, avec une attractivité par rapport au reste de l'Île-de-France et à la province particulièrement élevée pour les natifs de pays lointains

Les personnes nées dans un pays européen en dehors de la France et vivant à Paris représentent 26 % des Parisiens nés à l'étranger.

Les trois premiers pays de naissance comptant le plus d'habitants à Paris sont trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie). Hors Maghreb, les trois pays de naissance d'Afrique comptant le plus d'habitants à Paris sont le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Mali.

Pour les autres continents, l'attractivité de Paris est particulièrement importante. Ainsi, Paris accueille un natif du Japon sur trois vivant en France (32 %), près d'un sur trois des Philippines (29 %), un sur quatre des États-Unis (24 %) et un peu moins d'un sur cinq de la Chine (19 %).

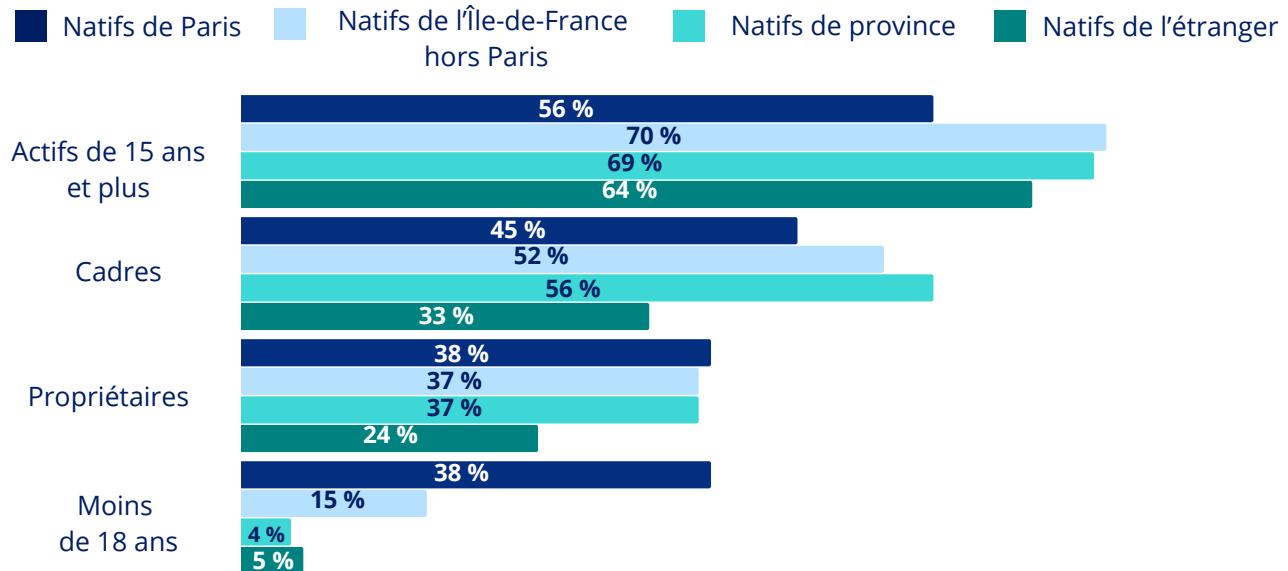
La mosaïque sociale de Paris reflète la diversité des origines de ses habitants

Les caractéristiques socio-démographiques des Parisiens diffèrent fortement selon leur lieu de naissance.

Ainsi, les Parisiens de naissance sont relativement plus jeunes que les Parisiens d'adoption. Environ 58 % des personnes nées à Paris ont moins de 30 ans. Ils sont également moins souvent en activité (56 %), mais plus fréquemment étudiants (19 %) ou inactifs (10 %). Les Franciliens de naissance (hors Paris) et les provinciaux de naissance ont sensiblement le même taux d'activité (respectivement 71 % et 69 %).

Les différences d'âge ou de situation vis-à-vis de l'activité entraînent des écarts de revenus et des différences de conditions de logement. Près du tiers des Parisiens sont propriétaires de leur logement. Cette part est plus forte pour les natifs de la capitale (38 %) comme pour ceux de province ou du reste de l'Île-de-France (37 %). Elle est en revanche sensiblement plus faible pour les Parisiens natifs de l'étranger (24 %).

La mosaïque sociale de Paris reflète la diversité des origines de ses habitants



Profils des Parisiens en termes d'activité professionnelle, de catégorie socio-professionnelle ou de conditions de logement selon le lieu de naissance

En 50 ans, une lente recomposition de la population parisienne

En 1968, 35 % des Parisiens étaient nés à Paris. Cette part a diminué rapidement au cours des années 1970 pour se stabiliser à 31 % à partir de 1982 et atteindre 30 % en 2020.

De la même façon, les personnes nées en province, dans les DROM ou les COM (appelés TOM à l'époque) représentaient 38 % de la population parisienne en 1968 contre 29 % en 2020.

Sous l'effet d'arrivées importantes, la population native de l'étranger a fortement augmenté entre 1968 et 1982. Ainsi, en 1982, elle représentait 23 % de la population parisienne contre 17 % en 1968. Ensuite, entre 1982 et 2020, cette part évolue très peu pour atteindre 25 % en 2020.

Insee Analyses Île-de-France n°197 - février 2025 - Où les Parisiens sont-ils nés ?